



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E198174

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DUNKERQUE 2022B00444

Siret : 914 530 464 00017

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 54059Q

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 11034498204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 11034498204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TRAVAUX ENTREPRISE DES FLANDRES

95 RUE DE CAHORS  
59640 DUNKERQUE

Téléphone : 06 51 84 09 02

Portable : 06 51 84 09 02

Site Internet :

E-mail : julien.fassard@bancel.eu

Responsabilité légale :

WANG KOU PENG EDMOND PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/11/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/11/2023
o Ventilation mécanique	22/11/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/11/2023
o Fenêtres de toit	22/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	22/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/11/2023
o Isolation des combles perdus	22/11/2023
o Isolation des planchers bas	22/11/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.